



Conservation volontaire des
milieux humides en forêts
privées dans le bassin
versant du Lac Mégantic
(6-6440-0269)

Rapport final préparé par
Alice Roy-Bolduc et Laurence
Fouquet
Février 2026



Table des matières

Vision	2
Résumé	2
Résultats	3
Sommaire des inventaires réalisés	3
Propriétaires participants.....	3
Carte de la localisation des propriétés.....	4
Activités de transfert de connaissances	5
Événement « Ciel ouvert sur les milieux humides » (MRC du Granit, septembre 2024).....	5
50e anniversaire d'Aménagement forestier coopératif des Appalaches (La Patrie, septembre 2024)	6
Journée des associations riveraines (16 juin 2025)	6
Un grand merci à tous nos partenaires!	8

Vision

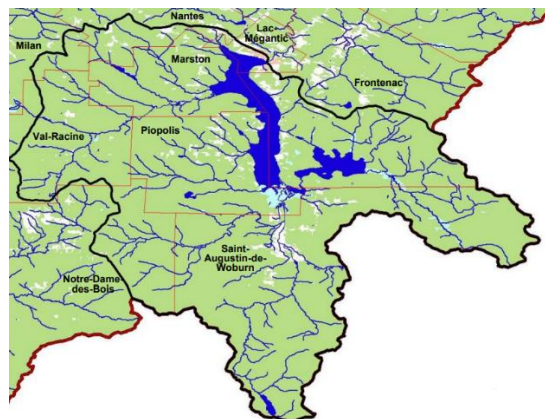
Promouvoir la diversité des usages en forêt privée et l'**harmonisation** entre la mise en valeur des ressources forestières et la conservation des éléments sensibles à travers l'**éducation** des propriétaires forestiers et la **collaboration** entre les acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'eau, la protection de l'environnement et la foresterie.

Résumé

Notre région compte un grand nombre de cours d'eau, lacs et milieux humides. Ces milieux aquatiques et humides forment un réseau complexe qui draine l'eau du territoire vers le lac Mégantic qui lui se déverse dans un autre bassin versant, le bassin versant de la rivière Chaudière. Ainsi, même les milieux humides qui se situent à des kilomètres du lac Mégantic ont leur rôle à jouer dans la santé des cours d'eau. Les pressions exercées sur ces milieux humides et aquatiques, peu importe où elles ont cours dans le bassin versant, ont un impact sur la qualité de l'eau et sur l'ensemble des activités qui en dépendent, en aval. En particulier, les milieux humides forestiers ont un impact considérable sur l'ensemble des écosystèmes du bassin versant puisqu'ils remplissent plusieurs fonctions importantes et fournissent des habitats essentiels à de nombreuses espèces animales et végétales.

Ce projet vise à assurer la conservation des milieux humides en forêt privée. Pour y parvenir, nous souhaitons :

- Acquérir et transmettre des connaissances sur les milieux humides de la région;
- Informer les propriétaires de milieux humides forestiers sur la valeur écologique de leur propriété et sur les éléments sensibles qui s'y trouvent;
- Proposer des actions concrètes afin de conserver ces milieux humides et éléments sensibles;
- Offrir conseil et soutien technique aux propriétaires;
- Informer les propriétaires sur les options de conservation volontaire disponibles.



Résultats

Sommaire des inventaires réalisés

Voir le lien Drive qui réfère aux cahiers des propriétaires. Le sommaire des inventaires s'y trouve, car c'est dans ces cahiers que toutes les informations ont été comptabilisés. Les dossiers Excel compilant les notes prises sur le terrain s'y trouvent aussi.

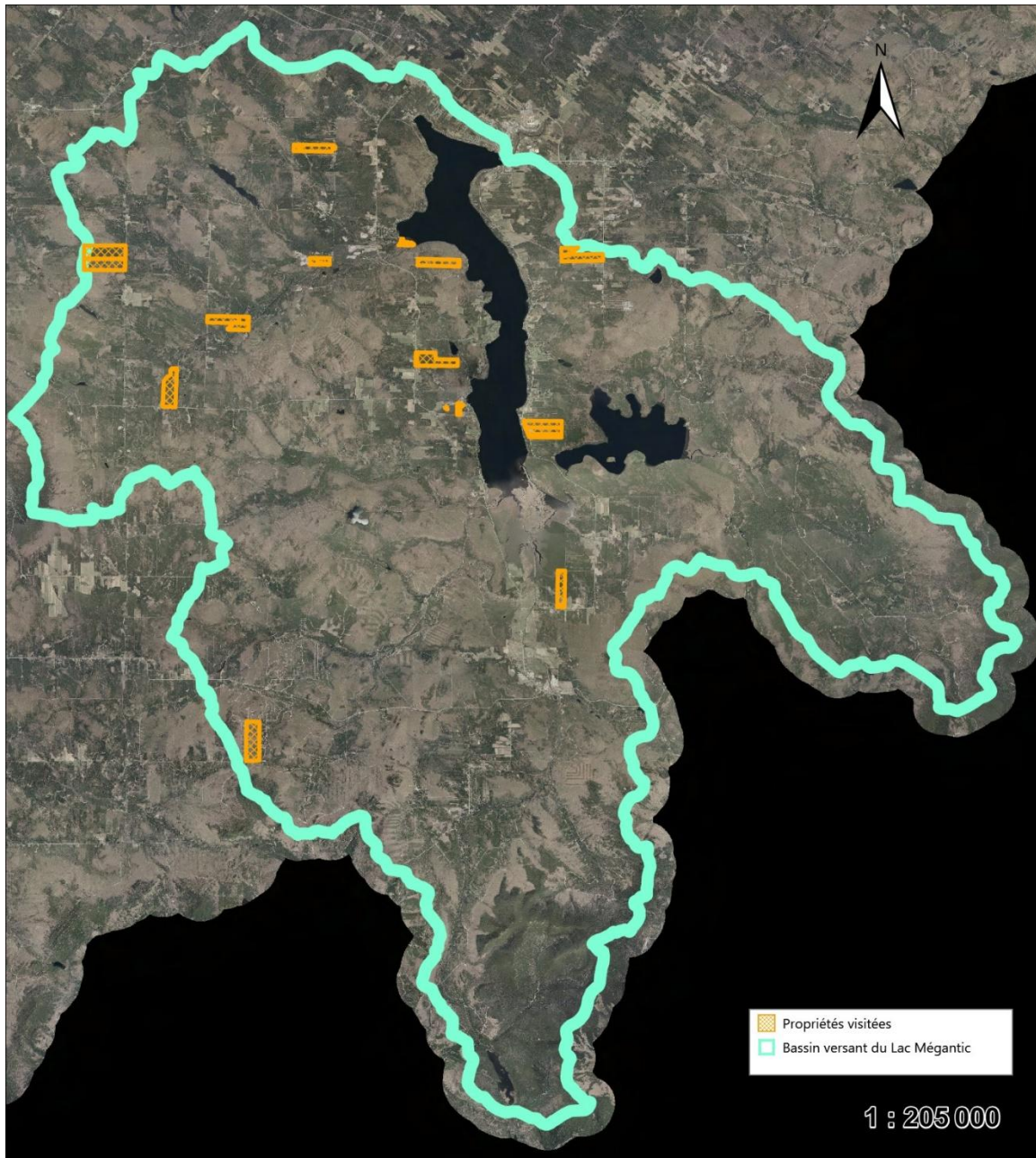
<https://drive.google.com/drive/folders/12Xag3szzokaqnKkENa0C2qWF2Ql4lusv?usp=sharing>

Propriétaires participants

Un total de 15 propriétés a été visitées sur 3 ans dans le bassin versant du Lac Mégantic.

Propriétaire	Municipalité	Numéro de lot	Superficie (ha)	Année de participation au projet
DOMAINE DES APPALACHES INC.	Notre-Dame-des-Bois	6 331 377	80,6	2023
GUAY RENALD	Val-Racine	4 500 082	85,93	2023
DUMONT MARIO	Woburn	5 206 084	40,75	2023
POIRIER GUY	Marston	4 501 521	6,08	2023
BLAIS PASCAL	Val-Racine	4 500 080	73,31	2023
Jean Lavigne	Piopolis	4 500 836	43,47	2024
Michel Roy	Piopolis	5 206 333	63,01	2024
Carolane Arsenault	Marston	6 380 124	20,38	2024
Yves Bolduc (9251-7028 inc)	Val Racine	4 500 183 + 4 500 184 + 4 501 367	92,64	2024
Sylvie Rodrigue	Frontenac	4 973 654 + 4 972 853 + 5 475 958	54,63	2024
Forêt Eau Gagnon	Val Racine	4 500 151	66,48	2024
MUNICIPALITE DE PIOPOLIS	Piopolis	5 207 148 + 5 206 417	5274,7	2025
Bernard Martin	Marston	4 500 272 + 4501 778	41,02	2025
Marie-Hélène Greffard et Olivier	Frontenac	4 972 560 + 5 475 956	75,11	2025
Yves Letellier	Frontenac	4 972 563	17,11	2025

Carte de la localisation des propriétés



Les 15 propriétaires participants ont signé la déclaration d'intention. Un des propriétaires s'est montré intéressé à aller de l'avant pour un statut de conservation plus engageant. Une première rencontre a été organisée avec l'organisme de conservation de notre région (Nature Cantons de l'Est) à l'automne 2025 et les démarches suivent leur cours.

Activités de transfert de connaissances

Plusieurs activités ayant pour objectif de sensibiliser le grand public à l'importance écologique des milieux humides dans le contexte particulier des forêts privées du bassin versant du Lac Mégantic ont été réalisées au fil des trois années du projet. Voici un bref descriptif de ces activités.

Événement « Ciel ouvert sur les milieux humides » (MRC du Granit, septembre 2024)

Nous avons tenu un kiosque présentant plusieurs activités de vulgarisation pour les citoyens de tous les âges lors de cet événement organisé par la MRC du Granit dans le cadre du dépôt de son plan de protection des milieux humides et hydriques. Le matériel et le concept des activités ont été développés par notre équipe spécialement pour cet événement. Plus de 300 citoyens étaient présents lors de cet événement présenté en deux temps : à Lac-Mégantic le 4 septembre et à Lambton le 7 septembre 2024.

Pour plus de détails : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/nouvelles-details/2024/09/17/ciel-ouvert-sur-les-milieux-humides-et-hydriques/>



50e anniversaire d'Aménagement forestier coopératif des Appalaches (La Patrie, septembre 2024)

Un kiosque a aussi été présenté lors de l'assemblée générale annuelle et des festivités du 50^e anniversaire de notre organisation. Tous les membres de la coopérative, ainsi que plusieurs citoyens et personnalités marquante de notre communauté étaient invités à cet événement.



Journée des associations riveraines (16 juin 2025)

Chaque année, la MRC du Granit regroupe les acteurs impliqués dans la protection des cours d'eau (organismes de bassin versant, associations riveraines, organismes de conservations, maires, etc). Nous avons été invités à y présenter notre projet de conservation volontaire des milieux humides.

Pour plus d'informations : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/nouvelles-details/2025/06/16/fonds-bassin-versant/>



Un grand merci à tous nos partenaires!

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'aide financière de la Fondation de la Faune du Québec (programme Faune-Forêt sur terre privée), du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et de la Table des MRC de l'Estrie (Programme d'Aménagement Durable des Forêts) et de la MRC du Granit (Fonds Bassin Versant). Ce projet nous amène aussi à dialoguer et collaborer avec plusieurs organisations qui ont appuyé notre démarche : Canards illimités, Nature Cantons de l'Est, l'Agence de Mise en Valeur des forêts privées de l'Estrie, le COBARIC, la Société des Loisirs Ornithologiques de l'Estrie, le Club Ornithologique du Lac Mégantic, ainsi que les municipalités de Frontenac, Marston, Nantes, Ste-Cécile-de-Whitton, Val-Racine et Woburn.

